

La Nation

JAA. CH - 1000 Lausanne 1 Poste CH SA

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
 Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
 Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Journal vaudois

Le mouvement perpétuel du totalitarisme

Tous les systèmes totalitaires reposent sur une idéologie. Cette idéologie, immobile dans sa perfection, engendre un mouvement qui emporte tout ce qui existe. Comme un trou noir, elle meut la réalité en l'aspirant. Dans son perspicace ouvrage «Le système totalitaire», Hannah Arendt évoque *l'obsession totalitaire du mouvement perpétuel*. Ce mouvement est promis à durer jusqu'à l'avènement de la société sans classe, de l'empire de mille ans ou d'une quelconque autre société idéale.

Ça ne marche jamais. Mais, comme (*majeure*) l'idéologie ne peut pas se tromper et que (*mineure*) la perfection n'est pas atteinte, c'est que (*conclusion*) on n'est pas encore allé assez loin. Il faut repartir, plus radicalement, en commençant par dénoncer et condamner les responsables du retard au cours d'un procès spectaculaire. C'est encore du mouvement. En d'autres termes, le ratage de chaque étape impose l'étape suivante. Le totalitarisme marche ainsi triomphalement d'un échec à l'autre.

Son imperfection même le meut, appelant et justifiant sans cesse de nouveaux renforcements du pouvoir, de nouveaux contrôles, de nouvelles mises au pas, de nouvelles épurations, de nouvelles conquêtes militaires.

Mais il faut aussi maintenir l'enthousiasme des troupes: l'étape qui s'annonce est toujours donnée comme finale. Nous sommes continuellement à bout touchant, sur la dernière ligne droite. Un dernier effort, un dernier changement, et c'est le *présent* qui sera radieux.

Il est vrai encore que si le mouvement devait s'arrêter, si l'on commençait à juger les choses telles qu'elles sont, si l'on se mettait à examiner le présent pour lui-même plutôt que comme antichambre du paradis, alors, la monstruosité de l'idéologie apparaîtrait immédiatement: sa haine de la réalité concrète, des proportions, des liens personnels, des libertés individuelles, de la paix sociale, sa haine de l'art, de la poésie et de la pensée, sa haine de la

contemplation. Le totalitarisme est condamné à la fuite en avant. S'il s'arrête, il meurt.

Le mouvement général présente encore cet avantage pour le politicien qu'il le débarrasse du poids et des soucis d'un passé plein de bruit et de fureur.

Le mouvement totalitaire ne s'intéresse qu'à l'après, ou alors à un monde mythique qui précède l'histoire. L'expérience ne concerne qu'un passé révolu, elle ne sert donc à rien. C'est l'affirmation implicite des régimes totalitaires: l'histoire commence aujourd'hui. La page est vierge, le monde est neuf. La jeunesse courra mieux si on la débarrasse de «l'antique dépendance» du passé et lui insuffle le sentiment exaltant qu'elle est en train de modeler le monde.

Dans un deuxième temps, d'ailleurs, il faut aussi créer le passé, pour être conforme à l'avenir tel que le chef tout-puissant se l'imagine aujourd'hui – sinon demain. On pense à ces photos de soviets dont

les protagonistes sont gommés au fur et à mesure qu'ils tombent en disgrâce. Winston Smith, le héros de *1984*, exerce précisément la profession de retoucheur historique. Il explique chaque matin pourquoi l'ennemi d'hier fut un ami de toujours, et l'allié d'hier un éternel méchant.

A première vue, ces grandes idéologies mobilisant les foules ont été l'affaire du siècle dernier, qui les a vues naître, enfler, triompher, répandre leur folie et leur fureur sur le monde, puis être vaincues et disparaître. En verrons-nous d'autres?

Pour l'heure, on maintient l'ambiance. On déboulonne les statues, on renomme les places, on fait de l'histoire du pays une suite de procès politiques grotesques. On impose réforme sur réforme aux institutions hospitalières, ecclésiastiques, communales, scolaires. Et cette course obsessionnelle se justifie toujours avec la même langue de bois, avec les mêmes critiques ressassées et caricaturales des mêmes prétendus «constats». Nous sommes installés dans le mouvement. Pour l'Ecole vaudoise, cela fait cinquante ans qu'on nous rejoue cette pièce interminable. Et cela fait vingt ans pour l'Eglise évangélique réformée vaudoise. Et jamais on examine le bien-fondé de la réforme précédente. D'ailleurs, le chef n'est plus là pour en répondre. Et puis, tant qu'on change, surtout dans l'urgence, on n'a pas le loisir d'examiner le fond de la question.

Chaque étape, ratée, de la réforme, quel que soit le domaine auquel elle s'applique, appelle la suivante. On repart sans cesse à zéro, chaque fois d'un peu plus bas. Et le changement devient une norme politique: naguère, on changeait au nom du Progrès, maintenant, on change au nom du changement. Le totalitarisme gratte à la porte.

Olivier Delacrétaiz

¹ Hannah Arendt, «Le Système totalitaire», p. 27, Editions du Seuil, 1972.

† Le Pasteur Georges Besse

Lundi 11 janvier, le pasteur Georges Besse, hospitalisé depuis quelques jours, quittait ce monde en présence de son épouse et de ses deux fils qui chantaient ses cantiques préférés.

Né en 1935, Georges Besse a passé son enfance à Grandson où son père tenait la classe de primaire supérieure. Dix-huit ans plus tard, bachot latin-grec en poche, il débarque à la Faculté universitaire de théologie de Lausanne, bien décidé à devenir pasteur. Il y passe trois ans, complétés par une année à l'Université de Strasbourg où il s'émerveille de la vie culturelle de cette cité et de la vitalité des Eglises: catholiques, luthériens et réformés qui publient des ouvrages passionnants pour un jeune étudiant avide de savoir et de comprendre. Mais ce que Georges Besse a en vue, c'est le ministère pastoral, car il est un homme de foi et il aime son Eglise. Licencié en théologie en 1957, il est consacré pasteur l'année suivante après un stage en paroisse, non sans avoir suivi avec intérêt la retraite organisée par *Eglise et Liturgie* pour les candidats au saint ministère. Ces jeunes gens passent alors quelques jours, logés chez l'habitant, dans la paroisse d'Oron-la-Ville desservie par le pasteur François Forel.

Durant tout son ministère, Georges Besse restera proche du mouvement *Eglise et Liturgie*.

Peu après sa consécration pastorale, Georges Besse épousa Marianne Piguet, jeune institutrice domiciliée à Clarmont. Elle faisait partie de la quinzaine de jeunes gens et jeunes filles du Centre de formation de Denezy que l'aumônier cantonal de la jeunesse Philippe Zeissig avait mis en route. Marianne était la fille de Robert Piguet, maître de chant et de musique chorale à l'Ecole Normale de Lausanne. Bonne musicienne, elle était pianiste et organiste. D'un esprit enjoué, toujours prête à rendre service, connaissant bien l'Eglise vaudoise, elle avait toutes les qualités pour être une excellente femme de pasteur.

Tout au long de son ministère dans les paroisses de Longirod, de Lutry puis des Ormonts-Dessus, Georges Besse a continué de se cultiver dans sa quête théologique et de s'intéresser à l'histoire de l'Eglise et à celle de son pays. Mais sa préoccupation première était l'étude attentive de l'Ecriture sainte. Il la lisait avec intelligence et avec une grande humilité, car il était convaincu qu'elle est divinement inspirée. Il a toujours su en tirer la

substantifique moelle pour la transmettre à ceux dont il avait la charge. Et il le faisait en termes simples, mais chargés de sens.

Il a aussi beaucoup visité ses paroissiens pour lesquels il éprouvait le plus grand respect, quels qu'ils soient. Il les écoutait avec beaucoup d'empathie pour pouvoir adopter le geste ou la parole qui pourrait être reçue. Il priait avec eux et il les portait dans son intercession personnelle, car il croyait à la force de la prière.

Lorsque le Camp de Valeyres prit ses quartiers à Vers-l'Eglise, le pasteur Besse, qui lisait *La Nation* depuis son passage à l'Université, vint volontiers au Camp pour une ou deux soirées. Et comme son épouse possédait un piano, le premier samedi de Valeyres, M. et Mme Besse accueillèrent tous les campeurs après le repas de midi pour le récital haut en couleurs préparé par notre ami Alexandre Pahud. Ceux qui ont vécu ces rencontres ne sont pas près de les oublier.

Nous assurons Madame Besse et ses deux fils, François et Daniel, de toute notre reconnaissance et de notre très vive sympathie.

Jean-Pierre Tuscher

La Nation

Rédaction
 Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
 CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
 Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
 www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Aux dernières nouvelles, Olrik va mieux

En 2013, les aventures de Blake et Mortimer s'enrichissaient d'un épisode scénarisé et dessiné par une nouvelle équipe¹. Jean Dufaux est le troisième scénariste, après Jean Van Hamme et Yves Sente, à reprendre les personnages cultes de Edgar Pierre Jacobs, pour une aventure se glissant chronologiquement juste après *La Marque Jaune*². Antoine Aubin a la lourde tâche de reprendre le dessin pour cette suite du chef-d'œuvre graphique de Jacobs.

Si Aubin s'en sort bien dans la reprise du style graphique (ambiances londoniennes humides et sombres, arrière-plans intérieurs somptueux, physionomies et théâtralité des gestes...), on goûte un peu moins le scénario tricoté par Dufaux: Mortimer étudie l'onde Mega, inventée par le professeur Septimus dans *La Marque Jaune*, mais ses essais sont perturbés par l'influence d'une mystérieuse entité extra-terrestre, enfouie profondément avec son vaisseau sous le quartier de King's Cross. Face à la menace que l'entité de l'espace fait planer sur la City, Blake et Mortimer sont obligés, pour la détruire, de coopérer avec leur immuable ennemi Olrik. Le colonel ressort débilite de l'affrontement cérébral final, échouant dans un hôpital psychiatrique sur la dernière planche de l'album, à répéter inlassablement le mot «Asile!». L'incarnation du mal ne pouvait finir si pitoyablement

et nous attendions de savoir comment le colonel allait se sortir de ce mauvais pas.

Avant même la parution de *L'Onde Septimus*, Jean Dufaux avait annoncé travailler à une suite. Scénariste et dessinateur s'étant assez mal entendus, Aubin ne tenait pas à poursuivre la collaboration et c'est sous les crayons de Christian Calleaux que *Le Cri du Moloch*³ vient d'être publié.

Alors qu'on croyait la menace extra-terrestre de l'épisode précédent éradiquée, on apprend que six autres vaisseaux spatiaux sont enfouis sous Londres. Le seul survivant des sept passagers, baptisé Moloch, a été récupéré et soigné dans le cadre d'un programme gouvernemental ultra-secret. Mais malgré sa demande d'asile exprimée au travers des mots d'Olrik, l'alien se révèle un malfaisant éclairé chargé de guider ses semblables, prêts à détruire la capitale britannique et à envahir le monde. Capable de prendre n'importe quelle forme et doué d'un force terrifiante, le Moloch a tôt fait de s'évader du laboratoire où il était retenu. Et Mortimer n'a d'autre choix que de s'allier avec un Olrik – ramené à la raison par la formule du sheik Abdel Razek⁴ – pour briser la volonté du Moloch et éviter qu'il ne donne le signal de l'invasion. Olrik s'échappe finalement, néfaste, lucide et prêt à en redécouvrir avec les héros de la série.

L'histoire nous laisse perplexe, mais nous lui reconnaissons une cohérence dans le mystère irrationnel et angoissant régnant au travers des deux volumes. Pour le découpage de la seconde partie, Calleaux fait preuve d'une grande liberté dans l'utilisation de l'espace. La narration est cinématographique, saisie en «plans courts» (dix-sept vignettes sur la planche 25; Jacobs n'est jamais allé au-delà de treize!), et truffée de flashbacks. Les postures sont délicieusement théâtrales, en particulier grâce à la représentation soignée des mains et des doigts. Chaque planche a sa propre dominante chromatique. Les récitatifs ont des couleurs apparentées aux acteurs (bleu-vert pour les «gentils», jaune pour Olrik, orange pour le Moloch), rappelant le procédé introduit par Jacobs dans *La Marque Jaune*. La décoration des intérieurs est un peu moins riche que chez Aubin, mais les ambiances extérieures sont fort réussies (on appréciera les répliques des voitures d'époque).

Mais quel ratage pour les physionomies! Les personnages repris de *L'Onde* sont méconnaissables; sur la première de couverture, Blake a le profil de Hitler et Mortimer le faciès d'un Cohn-Bendit hargneux. Et que penser de la planche 51? Douze cases de dimensions identiques, sans décor, nous servent l'improbable indulgence d'Olrik pour un

Mortimer à sa merci et son inutile cruauté contre le professeur Evangely. Heureusement, la *Queen* apparaît deux fois en personne pour encourager et féliciter les héros!

Passons sur les imperfections de ce volume. La série continue, fidèle au mélange de science-fiction, d'aventure, d'espionnage et d'ambiance *so british* imaginé par son créateur au sortir de la Deuxième Guerre. Sachant qu'Antoine Aubin a rejoint une nouvelle équipe de scénaristes, on attend avec impatience la parution de *Huit heures à Berlin*, épisode déjà encre où Blake, après s'être posé à Cointrin, embarque sur le *Vevey* pour une réunion entre services secrets. Quant à Jean Van Hamme, le scénariste qui a relancé la série à la mort de Jacobs, il prépare un *Dernier Espadon* à la date de parution encore incertaine...

Cédric Cossy

¹ J. Dufaux, A. Aubin et E. Schröder, *L'Onde Septimus*, éditions Blake et Mortimer, Bruxelles, 2013

² E. P. Jacobs, *La Marque Jaune*, Ed. du Lombard, Bruxelles, 1956.

³ J. Dufaux, C. Calleaux et E. Schröder, *Le Cri du Moloch*, Ed. Blake et Mortimer, Bruxelles, 2020.

⁴ «Par Horus demeure!» (voir *Le Mystère de la grande Pyramide*)

Des Cahiers de la Renaissance vaudoise aux Cahiers de poésie

Quelle est la fraction qui subsiste, de tout ce qui est publié un seul jour, un seul mois, une seule année? Non seulement le temps est un filtre sévère, impitoyable, mais notre capacité de lire, d'enregistrer nos lectures, de nous les rappeler, de même que notre mémoire, ne retiennent qu'un pourcentage infinitésimal des produits de la littérature, et bien plus faible encore de la masse des écrits. Par exemple, le texte que vous avez sous les yeux – qui a pourtant nécessité une profonde réflexion, n'en doutez pas, puis son écriture, enfin son impression – eh bien, ce texte va disparaître avec des millions d'autres, avant la fin de l'année. Et au fond peu importe, car il suffit qu'un mot,

une phrase, une pensée, échappe aux scories, pour que soit justifié l'effort de sa création. Et s'il n'en reste rien du tout? Il contribuera alors anonymement à la production de l'immense terreau d'où pourront éclore les chefs-d'œuvre.

* * *

Je ne peux pas affirmer que le volume XXV des Cahiers de la Renaissance vaudoise, publié en 1945, soit l'un de ces chefs-d'œuvre méconnus, non, mais quand vous lirez ce qui va suivre, vous comprendrez, et ma crainte d'une incompréhensible disparition, et ma joie d'une redécouverte.

Objectif CO₂

La loi sur le CO₂ visant à permettre à la Suisse d'atteindre les buts fixés par la COP 21 (neutralité carbone d'ici à 2050) a été adoptée par le parlement fédéral en septembre. Sur les deux référendums lancés qui devaient ensemble réunir 50'000 signatures, la Grève du Climat a échoué, ne réunissant que 7'000 citoyens estimant que cette loi ne va pas assez loin car elle renforce des structures «climaticides et injustes»; de son côté, le comité des milieux économiques, auquel la Ligue vaudoise s'était jointe, en a réuni 110'000 (soit 16 fois plus) refusant une loi qui entraîne «plus de bureaucratie, plus d'interdictions, plus de règlements, plus de nouvelles taxes et de redevances».

Les médias ont donc informé la population qu'une alliance contre-nature entre les extrémistes activistes climatiques et ceux de la pollution automobile a permis l'aboutissement d'un référendum contre cette loi du juste milieu.

Nos journalistes ont aussi rapporté complaisamment les propos de la

présidente du PLR, Petra Gössi, qui tente de se convaincre de la pertinence du virage vert pris par son parti: elle prétend que «les milieux économiques soutiennent la loi sur le CO₂», alors que l'USAM soutient le référendum et qu'Economiesuisse «salue l'objectif fixé, mais considère aussi que les décisions prises dans plusieurs domaines vont très loin», et réserve sa recommandation sur le référendum.

De notre côté, nous observons plutôt que la vague verte semble se briser sur la digue du réalisme budgétaire, alors que la marée des huiles de l'économie semble se répandre... La campagne de votation s'annonce ouverte, mais si cette loi écologiste est refusée, ce sera manifestement parce que la population ne croit pas que le climat mondial sera mieux protégé avec plus de taxes et plus de bureaucratie en Suisse.

Olivier Klunge

Marcel Regamey se réjouit dans ce n°XXV de l'apparition dans le ciel romand d'une nouvelle étoile: les Cahiers publiés par la Société de poésie, qu'Edmond Jaloux avait créée chez nous (Mermoud, édit.). Vous voulez des noms? Eh bien, par exemple C. F. Ramuz, Pierre Beausire, Paul Valéry, Max Jacob, Rainer Maria Rilke, Gustave Roud, Jacques Mercanton, Pierre-Louis Matthey, et même Philippe Jaccottet (qui n'avait alors que vingt ans), Edmond-Henri Crisinel, et j'en passe. Ces références suffisent à elles seules à vous convaincre de la qualité supérieure d'une publication maintenant complètement oubliée. Mais il y a plus. Regamey nous touche en effet dans sa présentation par une franchise presque brutale, et néanmoins tout à fait sensible à l'esprit de la poésie. Il écrit: «*Le genre hermétique domine. Pour reprendre une définition de M. Edmond Jaloux, ce sont "des transcriptions de l'état poétique à l'état pur". Quant à nous, nous croyons qu'une telle transcription serait encore trop près de l'enregistrement brut des images de la sensibilité pour être vraiment de la poésie, c'est-à-dire une création, une œuvre achevée; à moins que telles de ces suites incohérentes de mots et d'images ne soient parfois le comble de l'artificiel. En ce cas, le poème est mort-né, car il a été incapable de vivre, c'est-à-dire d'atteindre le jaillissement naturel du langage humain.*»

Mais ces restrictions ne s'appliquent nullement à Philippe Jaccottet à qui Regamey consacre l'essentiel de sa réflexion. Nous aimerions le citer intégralement, tellement profonde et originale est sa lecture du poète: «...car M. Philippe Jaccottet est un vrai poète. Il a même de quoi devenir un grand poète, s'il ne se borne pas aux "transcriptions brutes" de la sensibilité mais que, s'emparant avec

vigueur des images, des mélodies et des rythmes que sa nature comblée lui suggère à foison, il n'ait de repos qu'il les ait contraints à servir une pensée cohérente et une langue simple et directe.»

Et, comme pour illustrer à la fois sa propre pensée et le génie encore adolescent du poète, Marcel Regamey conclut:

«*Les développements qui précèdent nous sont dictés par le grand espoir que nous donne le souffle poétique de M. Philippe Jaccottet et la crainte de voir s'étioler son génie naissant dans les cénacles de l'hermétisme.*

M. Jaccottet regrette-t-il d'avoir écrit ces vers si simples et si beaux:

Ai-je vraiment formé ce désir de tendresse,

Ou dormais-je, berger, sous l'aile des ormeaux,

Je ne sais. Mais que l'ombre accueille ma détresse...

ou encore ces deux vers splendides:

J'ai cueilli mon bonheur à l'ombre des vergers:

Les grands chevaux buvaient au bassin des fontaines...

Nous suivrons avec un intérêt passionné la carrière de ce nouveau poète vaudois.»

Son espoir n'a pas été déçu, mais comblé au contraire, tant le souffle poétique de Jaccottet s'est affirmé avec le temps. Il compte déjà parmi ceux dont les chefs-d'œuvre subsisteront. Et Marcel Regamey se serait réjoui d'apprendre que le jeune poète dont il avait reconnu le génie, devait, septante ans plus tard, assurer la présidence d'honneur du concours de poésie française, lancé sous le titre de La Feuille de Chêne par la fondation qui porte son nom.

Daniel Laufer

Un accord avec l'Indonésie

Contre-poids libre-échangiste à l'Union européenne, l'Association européenne de libre-échange (AELE) ne réunit aujourd'hui plus que le Royaume de Norvège, l'Islande, la Principauté du Liechtenstein et la Confédération helvétique. La question d'une ré-adhésion du Royaume Uni à la suite du Brexit est encore ouverte.

Au travers de l'AELE, la Suisse est liée par vingt-neuf accords de libre-échange. Deux importants accords bilatéraux nous lient en outre à la Chine et au Japon. La perspective d'une adhésion de la Suisse au Mercosur (accord avec les pays d'Amérique latine) est vraisemblablement enterrée. L'accord avec les USA est un serpent de mer occupant notre diplomatie depuis des décennies.

Le 7 mars, nous voterons sur l'accord de partenariat économique de large portée conclu entre les Etats de l'AELE et la République d'Indonésie. Malgré cette dénomination et une particularité relative à l'huile de palme, il s'agit d'un accord de libre-échange assez classique.

Si les premières discussions remontent à 2004, les négociations ont formellement duré de 2011 à 2018. Elles furent, en Suisse plus qu'ailleurs semble-t-il, marquées par de nombreuses et importantes interventions

des Chambres et des organisations corporatives, centrées sur la problématique de l'huile de palme. D'une part, nos agriculteurs voyaient dans celle-ci un concurrent possible à la production indigène de colza et de tournesol; d'autre part, ils supportaient mal la possible concurrence d'un produit cultivé dans des conditions écologiques désastreuses alors qu'eux-mêmes sont soumis en la matière à une réglementation très pointilleuse.

Le Conseil national accepta la motion du Vaudois Jean-Pierre Grin demandant l'exclusion complète de l'huile de palme de l'accord. Les Cantons de Genève et Thurgovie intervinrent dans le même sens. A la voix prépondérante de leur présidente, les Etats ne donnèrent pas suite et adoptèrent la motion de leur Commission de politique extérieure. Nos diplomates aboutirent donc au compromis qui donne à l'accord avec Jakarta son originalité.

L'importation d'huile de palme indonésienne ne sera possible à des tarifs douaniers préférentiels qu'à hauteur de 12'500 tonnes par année, et pour autant que l'huile importée respecte des critères de durabilité définis dans quatre labels retenus par le Conseil fédéral. A cette fin, il a déjà édicté un

projet d'ordonnance¹. Le vétillisme de l'administration fédérale, combinant les efforts du SECO et de l'Office fédéral de l'environnement, sera le principal et bureaucratique garant de ce mécanisme.

Ces 12'500 tonnes représentent un peu moins de la moitié du volume annuel d'importation d'huile de palme en Suisse (32'000 tonnes), toute provenance confondue. Le volume importé annuellement d'Indonésie s'élevait ces dernières années à 811 tonnes, soit 2,5% du volume total. Le reste provient pour la plus grande part de Malaisie. D'un point de vue suisse, l'accord ne change en réalité pas grand-chose:

La production agricole indonésienne n'est pas concurrente de la nôtre.

pour exporter à moindre coût, les Indonésiens doivent faire des efforts de production. Cela ne devrait pas occasionner de pression sur les huiles de colza et de tournesol. Au mieux, il faut espérer qu'un report de marché intervienne de la Malaisie à l'Indonésie, économiquement incitée à respecter l'environnement.

La question de l'huile de palme nous semble dès lors avoir été réglée à satisfaction; reste cependant le principe. Dans la configuration particulière de la Suisse, le libre-échange pose un problème de fond récurrent. Nécessaire à notre industrie d'exportation, il se fait trop souvent au détriment de notre agriculture, entraînée souvent malgré elle dans la danse. Les paiements directs dont bénéficient les paysans suisses ne servent à rien d'autre qu'à compenser la concurrence des produits étrangers, plus ou moins librement importés. Contre l'idéologie libérale, seule l'écologie parvient aujourd'hui à imposer le recours aux frontières et aux contrôles. L'opposition des seuls paysans à l'huile de palme n'aurait sans doute pas suffi; il fallut l'extinction des oranges-outans. Dans le

même registre, la haine de l'opinion publique pour le président Bolsonaro aura sans doute beaucoup fait dans le naufrage européen du Mercosur. Il n'est cependant pas acceptable que nos paysans ne soient pas directement rémunérés par leur propre activité. Ils sont des indépendants, pas des fonctionnaires-paysagiste-jardiniers.

L'accord avec l'Indonésie fait-il peser sur notre agriculture une menace telle qu'il conviendrait de le rejeter? Nous pensons que non. La production agricole indonésienne, centrée autour du riz, du café et du thé, n'est pas concurrente de la nôtre. Les tissus industriels suisses et indonésiens sont pour leur part si différents que nous avons peu à craindre. On pourra naturellement regretter que cet accord favorise la filière du textile asiatique. La faiblesse de ses coûts de production contribue au développement chez les jeunes générations occidentales du consumérisme vestimentaire qui uniformise nos rues. Le phénomène est malheureusement au moins aussi culturel qu'économique. Et n'est surtout pas nouveau.

Le libre-échangisme doit être préféré à l'adhésion à quelque organisation économique supra-nationale au droit évolutif. On ne peut à ce titre qu'avoir un peu d'affection pour l'AELE, sorte de ligue européenne des non-alignés. D'autant plus que l'UE envisage à son tour de négocier un accord avec l'archipel. Il est heureux que la Confédération ait pu prendre les devants sans avoir à se contenter d'une version simplifiée d'un traité conclu entre Jakarta et Bruxelles. L'accord avec l'Indonésie est en outre résiliable dans les six mois par chacune des parties. Nous voterons OUI.

Félicien Monnier

¹ Ordonnance sur l'importation au taux préférentiel d'huile de palme de production durable en provenance d'Indonésie.

Encore une loi de trop

Le 7 mars, nous voterons sur une initiative ayant recueilli 106'600 signatures, lancée par le groupe d'Egerkingen, lequel a triomphé des minarets en 2009. Celle-ci veut interdire de se dissimuler le visage; elle concerne les femmes portant une burqa ou un niqab, les hooligans et les bandes de casseurs.

Il existe un contre-projet indirect du Conseil fédéral. Si l'initiative est rejetée, une loi entrera en vigueur, obligeant les personnes à montrer leur visage à des fins d'identification, agrémentée en outre de mesures en faveur de l'égalité des hommes et des femmes.

Deux cantons ont déjà approuvé une loi du type de celle exigée par le groupe d'Egerkingen: le Tessin et St-Gall. Cinq cantons l'ont refusée: Zurich, Glaris, Schwyz, Soleure et Bâle-Ville.

L'initiative touche à des compétences cantonales, les affaires religieuses et la sécurité publique. Cela suffit à la rejeter. En outre, elle s'attaque à un problème marginal. Des lois existent déjà qui permettent de lutter contre les hooligans et les casseurs, encore faut-il les appliquer. Les femmes qui portent burqa ou niqab sont en général des touristes. Selon la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, il n'y a pas plus de 40 femmes en Suisse vêtues de cette façon. Au Tessin, il a suffi d'informer les pays musulmans où les vêtements en cause se portent pour dissuader les touristes féminines de s'en revêtir.

Les initiants ont en tête un projet plus ambitieux: protéger la Suisse contre l'influence islamique, notamment salafiste, en donnant un signal fort. Des personnalités de gauche et du centre-droit (comme Jacques-André Haury et Jean Romain) les ont rejoints pour défendre

nos valeurs et une juste égalité, fixer une limite symbolique à l'islam politique; elles luttent aussi contre la discrimination des sexes, apportant une touche féministe à l'initiative, invoquant les libertés individuelles et les droits humains.

Si l'initiative était approuvée, il est probable que les salafistes en useraient pour exercer les provocations dont ils ont le secret. Ce fut le cas avec la dénommée Nora Illi au Tessin, dont un homme d'affaires algérien payait les amendes. Les droits humains se retourneraient contre nous, comme souvent. Ils seraient mis à profit pour combattre la discrimination religieuse. On goûterait au féminisme islamique, lequel prétend que les femmes musulmanes choisissent librement de porter la burqa ou le niqab pour manifester leur appartenance religieuse.

La lutte contre l'influence islamique et ce que certains initiants appellent un problème de civilisation ne passe pas par l'empilement de signaux forts portés par des lois centralisatrices inutiles. Quant à la lutte contre la discrimination des sexes, les autorités la mènent déjà avec suffisamment d'ardeur.

Il vaut mieux que chaque canton s'attaque comme il l'entend aux faiblesses religieuses, morales et démographiques qui favorisent l'expansion de l'islam sur nos terres.

Nous voterons NON.

Jacques Perrin

Les lecteurs souhaitant d'autres précisions se reporteront à notre article *Mauvais angle d'attaque* dans *La Nation* 2107 du 12 octobre 2018, accessible en ligne www.ligue-vaudoise.ch/nation/articles/4030

Mendier, un droit de l'homme?

La Cour européenne des droits de l'homme, jugeant en formation réduite, a interdit d'interdire radicalement la mendicité. Elle a statué dans une affaire genevoise, où une mendiante d'habitude, qui n'avait pas payé plusieurs amendes, a été emprisonnée cinq jours à titre compensatoire. Les avis divergent sur la portée exacte de cet arrêt, qui contredit celui rendu précédemment par le Tribunal fédéral suisse. Il semble bien qu'on doive en retenir qu'une interdiction générale serait contraire aux droits de l'homme et qu'il faudrait tenir compte, pour pouvoir sanctionner la mendicité, de la situation du mendiant, de sa vulnérabilité, de son attitude plus ou moins agressive, de l'appartenance ou non à un réseau, etc.

Un mendiant peut être paisible quand il y a un képi à l'horizon et agressif le reste du temps; on ne connaît pas sa situation personnelle et ses relations sans faire de longues enquêtes, souvent à l'étranger. S'agissant d'une infraction bénigne sanctionnée par une peine légère, les juges de Strasbourg ignorent le principe de la proportionnalité – dont

ils se réclament souvent – en exigeant la constitution d'épais dossiers.

Ils risquent d'ailleurs de tomber dans l'arbitraire s'ils n'appliquent pas les mêmes cautèles à d'autres infractions. Le conducteur mis à l'amende pour avoir circulé à 35 km/h dans une zone à 30 peut-il faire valoir qu'il était parfaitement prudent, qu'il n'y avait personne sur cette route, qu'il conduit sans accident depuis quarante ans et qu'il avait un juste motif, rejoignant un enfant malade, d'être pressé ce jour-là?

Dans un pays qui assure le minimum vital à tous ses résidents réguliers et dont les services sociaux ou les institutions charitables offrent à chacun au moins de la soupe et un lit, l'autorité est fondée à disposer qu'on ne vient pas mendier dans ses rues. La Confédération doit porter l'affaire devant la Grande Chambre de Strasbourg et, si elle n'obtient pas le droit de protéger la souveraineté législative de ses Cantons, envisager son retrait d'une Convention des droits de l'homme dont l'application heurte le bon sens.

J.-F. Cavin

Les vertus du nationalisme

Pour le fédéraliste vaudois, il est insolite d'évoquer le nationalisme sans référence ni à la France, ni au nationalisme intégral de Maurras. Yoram Hazony, bibliste israélien passé par Princeton, n'a pas ces références, mais son livre sur *Les Vertus du nationalisme*¹, qui a fait grand bruit dans le monde anglo-saxon avant d'être traduit dans cinq langues dont le français en fin d'année dernière, n'en est que plus intéressant.

La thèse de l'ouvrage est que «le gouvernement optimal du monde advient lorsque les nations sont capables de concevoir leur propre trajectoire indépendante, de cultiver leurs propres traditions et de défendre leurs propres intérêts sans souffrir la moindre ingérence». Ce nationalisme s'oppose à l'impérialisme qui « vise à apporter la paix et la prospérité dans le monde en unifiant autant que faire se peut l'humanité sous un seul régime politique ».

Une vision historique

Y. Hazony esquisse un schéma historique de la confrontation entre ces deux politiques. Il fait partir l'idée du nationalisme, face aux empires antiques et aux cités-Etats, de l'agrégation par Moïse des tribus d'Israël pour constituer un Etat national, fondé sur une langue, une histoire et

une religion commune (et non sur un critère racial), qui n'a pas pour but de s'étendre aux confins de la Terre, mais de se gouverner seul.

Cette vision biblique a été ensuite occultée par le christianisme, dont l'empire romain a épousé la religion, qui a repris l'impérialisme de ce dernier dans le Saint-Empire et le centralisme papal. La réforme protestante, en Pologne, en Suisse, en Angleterre, en Hollande, en Ecosse, embrasse rapidement les traditions singulières des peuples dans la tradition de l'Israël vétérotestamentaire et, au XVII^e siècle, la paix de Westphalie impose un ordre politique fondé sur l'Etat-nation.

Cet ordre westphalien est pourtant contesté par des penseurs libéraux et universalistes (John Locke, Jean-Jacques Rousseau, Emmanuel Kant, Jürgen Habermas) et, alors qu'en août 1941 la Charte de l'Atlantique réaffirmait encore le principe de liberté nationale, dès la sortie de la guerre, l'Occident adopte une construction libérale qui ne reconnaît comme principe fondateur en matière de légitimité politique que la liberté individuelle.

Les empires contemporains

Pour Y. Hazony, l'Union européenne, qui veut créer un espace de paix² et de prospérité toujours plus

étendu, comme les Etats-Unis et leur nouvel ordre mondial libéral, sont deux expressions d'une vision impérialiste qui écrase l'indépendance des nations. En particulier depuis les chutes du Mur de Berlin et de Margret Thatcher, cette vision impérialiste de la communauté internationale triomphe et «les démocraties occidentales se transforment en un grand campus universitaire» où le conformisme libéral règne et où les campagnes de diabolisations (l'auteur les assimilant respectivement au dogme d'infailibilité et à l'inquisition de l'empire médiéval catholique) tendent à imposer une norme universelle, enterrant la tolérance que l'ordre des Etats nationaux avait imposée par la diversité des régimes et des cultures de chaque pays.

Le dédain (la haine, pour l'auteur) avec lequel les élites politiques et culturelles traitent les «populismes nationalistes» trouve sa source dans l'idée «impériale» inspirée par Kant que la fondation d'un Etat international est la seule option dictée par la Raison pour réaliser la Paix Perpétuelle. Ceux qui refusent d'inféoder leur liberté nationale à cette marche historique de l'humanité font preuve d'un égoïsme violent.

Face à cette tendance despotique de l'universalisme, Y. Hazony invite le nationaliste à se méfier «des

institutions internationales coercitives et des théories des Droits universels perçus comme des leviers de changement, qui écartent les hommes d'Etat des besoins et des aspirations des personnes qu'ils gouvernent réellement et les plongent dans des guépiers étrangers qu'ils connaissent bien moins qu'ils ne le pensent, [plutôt que] de préserver et de renforcer le bien-être de [leur] propre nation, sa cohésion interne et son héritage culturel propre».

Olivier Klunge

¹ *The Virtue of Nationalism*, 2018; traduit aux éditions Jean-Cyrille Godefroy, 2020, 255 p.

² Selon l'auteur, la paix en Europe depuis 1945 n'est pas le fait de la construction européenne, mais de «la présence militaire américaine [qui] aurait de toute façon garanti la paix en Europe. C'est la nature des empires. Ils offrent la paix en échange de l'abandon de l'indépendance de la nation».

† Lili Gerhard

Peu après avoir fêté ses cent ans, Lili Gerhard, née Juliette Gagnebin, est décédée le 14 janvier dernier. Elle était la mère d'Yves Gerhard, notre ami et fidèle collaborateur. A lui et à sa famille, nous transmettons nos condoléances.

Réd.

Occident express 74

Une jeune actrice belgradoise, qui comme beaucoup de sa génération a trouvé fortune en Russie, a récemment accusé de viols répétés un acteur connu, directeur d'une académie dramatique. La presse dominicale s'est emparée du sujet et les médias sociaux ont saturé durant tout le week-end. Avec la prévisibilité d'une marée océanique, les appels à un rassemblement ont très vite apparus. C'est ainsi que, dans quelques jours, une foule se retrouvera devant le Parlement, ou devant l'Académie des Beaux-Arts, ou devant le Gouvernement, c'est l'unique inconnue. Pour le reste, tout est couru d'avance selon un schéma rodé comme une vieille voiture: les organisateurs recevront les quelques dizaines de participants (on fait ce qu'on peut avec ces températures négatives) avec des porte-voix et un grand calicot. Puis on se mettra en marche vers un but déclaré, le plus souvent le Parlement, bien encadrés par la police et sous le regard las des passants et des journalistes de piquet. Le premier mois de l'année n'est pas achevé que l'on compte déjà deux rassemblements de ce genre; le premier était contre la pollution atmosphérique. Rien que l'an dernier, nous avons été appelés à manifester contre l'installation d'une fontaine en vieille ville, contre la coupe de quelques arbres dans le parc de la forteresse, contre un projet de téléphérique d'une rive à l'autre de la Save, pour obtenir des élections, contre les résultats de ces élections, contre la gestion de la pandémie, pour soutenir le personnel médical en pleine pandémie, contre l'érection d'un monument devant la gare, contre la quarantaine, contre la

nomination d'un évêque, pour célébrer la mémoire du Patriarche mort du covid. Les manifestations contre le nouveau quartier Belgrade Waterfront ont, en *basso continuo* de ce phénomène, rassemblé des foules tous les samedis après-midi pendant plus de deux ans. Comme beaucoup d'aspects de la vie en Serbie, ces manifestations sont tragi-comiques – parce qu'elles ne servent à rien. Il est facile de laisser s'échapper un petit rire narquois en voyant ces petites foules piétiner sous ma fenêtre, répétant sans conviction les slogans du premier rang, échangeant des bonnes histoires et agitant des petits écriteaux. On devine les habitués, ceux qui sont abonnés à l'exercice parce que c'est une occasion sociale. Et tout est oublié dès le lendemain matin. Au plus, un ministre y aura fait mention dans une petite déclaration et se fendra même si nécessaire d'un communiqué officiel. Mais quel que soit le gouvernement, les manifestants passent et rien ne change. Et pourtant, rien ne semble entamer leur détermination. La Serbie n'est peut-être pas démocratique au sens le plus complet du terme, il y manque encore de la patine. Mais les Serbes sont indiscutablement démocrates. Ils sont pénétrés de leur dignité collective et de leurs droits individuels. La presse est moribonde et vendue aux annonceurs? Le gouvernement est inefficace et corrompu? Il manque des budgets pour presque tout? Même si le procédé est démodé et inutile, même si les gens se moquent dans leur majorité de ce qu'on y défend, même si personne n'y fait plus vraiment attention, il reste la rue, il reste ces voix.

David Laufer

Chuck Norris non violent

L'acteur américain Chuck Norris est devenu une légende par sa maîtrise des arts martiaux, sa force invincible et sa manière expéditive de vaincre les «méchants». On se souvient de sa réplique célèbre: «Je mets les pieds où je veux... et c'est souvent dans la gueule!»

Parmi les manifestants pro-Trump qui se sont introduits dans le Capitole à

Washington au début de cette année, d'aucuns ont cru reconnaître Chuck Norris. Ce dernier a publié un démenti sur sa page Facebook, en se désolidarisant des manifestants: «Je tiens à dire clairement qu'il n'y a pas de place pour la violence d'aucune nature dans notre société.»

Personne n'ose contredire Chuck Norris.

PGB



L'intérêt de dialoguer avec un Vaudois

Le Vaudois est lent. On pense que c'est un stéréotype, un cliché, une idée reçue. Mais ce pourrait aussi être un avantage décisif en cette période de crise coronavirale, voire un atout précieux face à l'évolution technologique de notre société.

LE COIN DU RONCHON

Expliquons-nous. Depuis plusieurs mois, chacun, y compris parmi les plus rétifs à l'informatique, a été obligé bon gré mal gré de découvrir les joies de la visioconférence et de ses subtilités techniques. Les râleurs diront ce qu'ils voudront mais, globalement, ça ne fonctionne pas trop mal. Le principal problème que l'on rencontre, lorsque certains systèmes peinent à

gérer la multitude de signaux audio et vidéo, consiste en un ralentissement plus ou moins prononcé de la voix de votre interlocuteur. Ce dernier, pendant quelques secondes, se meeeet ààà paaarleeer coomme quaaand uuun Paaariiiiisiiieen eeessaaaye d'iiiiiteer leees Suiiissses. Puis, lorsque le réseau retrouve sa pleine capacité, lasuitedelaconversationvousparvientenaccélééré pourratrapperledécalagequis'estercréé (comme quand un Parisien parle normalement).

La première phase du phénomène ne crée rien de plus qu'un effet comique; la seconde, quant à elle, peut entraîner de sérieuses difficultés de compréhension. D'où l'intérêt de dialoguer avec un Vaudois! Celui-ci n'aura de toute manière pas dit grand-chose durant les dix secondes de transmission ralentie, et il restera très audible lors de l'accélération qui s'ensuivra.